



## PREFECTURE

Direction  
des Services du Cabinet

Bureau de la  
représentation de l'État et  
de la communication  
interministérielle

Rodez, le 09 octobre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « Action économique » : mise en place de permanences douane

Depuis plusieurs années, la douane s'engage en faveur du développement à l'international des entreprises françaises. Ainsi, la cellule conseil entreprise (CCE) de la direction régionale des douanes de Toulouse, service dédié aux entreprises, leur offre un service global pour optimiser la gestion de leurs activités douanières. À ce titre, la CCE de Toulouse sera présente, le vendredi 12 octobre prochain, dans les locaux de la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue, pour une première organisation "pilote" d'entretiens individuels avec des entreprises du commerce extérieur, ayant notamment des échanges avec le Royaume-Uni. Cette première permanence douane, pourra être l'occasion pour les opérateurs de se préparer au Brexit.

D'autres rencontres sous ce format d'entretiens individualisés seront programmées, en partenariat avec les services de la sous-préfecture et la préfecture, afin d'assurer des permanences douane.

Les sociétés intéressées, par ce type de rencontres, peuvent dès à présent, contacter directement la cellule conseil entreprise du Pôle d'Action Économique de la direction régionale des douanes de Toulouse, à l'adresse suivante :

Direction régionale des douanes de Toulouse  
Pôle Action Économique (PAE)  
Cellule Conseil aux Entreprises (CCE)  
Mesdames Perin et Giuliani  
7 place Alfonse Jourdain  
CS 98025  
31080 TOULOUSE cedex 6

[cce-toulouse@douane.finances.gouv.fr](mailto:cce-toulouse@douane.finances.gouv.fr)

Tél : 09 70 27 60 00

*Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30*

